

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 062-2016

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de
directive: ☐

N° d'affaire: 2016.RRGR.283

Déposée le: 14.03.2016

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Etter (Treiten, PBD) (porte-parole)
Pfister (Zweisimmen, PLR)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Oui 17.03.2016

N° d'ACE: du

Direction: Direction de la police et des affaires militaires

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Intégrer le Foyer d'éducation de Prêles à la réflexion sur la rénovation de Witzwil

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'intégrer les installations d'exécution des peines du Foyer d'éducation de Prêles à la réflexion sur la rénovation des Etablissements de Witzwil ;
2. d'étudier la possibilité d'utiliser durablement les places offertes par le Foyer d'éducation de Prêles pour l'exécution des peines dans le canton de Berne ;
3. de calculer les économies que le canton pourrait réaliser en intégrant au projet de rénovation des Etablissements de Witzwil les places disponibles au Foyer d'éducation de Prêles ;
4. d'évaluer les risques associés à une utilisation à plus long terme du Foyer d'éducation de Prêles en matière d'efficience, d'occupation et de compétitivité ;
5. en intégrant le Foyer d'éducation de Prêles à la réflexion sur la rénovation des Etablissements de Witzwil, de maintenir le plus d'emplois et d'institutions possibles sur le Plateau de Diesse.

Développement :

Le Foyer d'éducation de Prêles a été récemment rénové pour un montant de 22 millions de francs. Les installations sont désormais des plus modernes et peuvent continuer à servir sans aucun problème.

Non loin du Foyer d'éducation de Prêles, le canton va investir 52 millions de francs dans la rénovation et l'agrandissement des Etablissements de Witzwil.

Le Conseil-exécutif est prié d'examiner quelles installations du Foyer d'éducation de Prêles pourraient être utilisées pour les rénovations prévues à Witzwil. Cela permettrait de continuer à utiliser les places du Foyer d'éducation de Prêles qui ont été rénovées aux frais des contribuables. On doit surtout s'économiser la construction d'un nouveau bâtiment mettant à disposition dix places de détention supplémentaires puisque le Foyer d'éducation de Prêles offre déjà de telles places et qu'elles ne sont plus utilisées.

Afin d'élargir l'horizon de la planification, on se livrera à une évaluation des risques en imaginant différents scénarios afin de trouver la meilleure solution pour les équipements du Foyer d'éducation de Prêles.

Se servir provisoirement du Foyer d'éducation de Prêles pour détenir les réfugiés et réfugiées en vue de leur refoulement est certainement légitime. Cette solution ne nous semble toutefois pas durable. L'afflux de réfugiés va probablement se calmer. En attendant, il faut élaborer un projet global avec Witzwil puis le réaliser.

La coopération avec Witzwil permettrait de sauver au moins une partie des emplois sur le Plateau de Diesse. Le risque de devoir rembourser les subventions à la Confédération serait moins élevé. En outre, les frais d'investissement pourraient être globalement réduits.

Motivation de l'urgence : Le crédit d'étude pour la rénovation de Witzwil a déjà été approuvé. Si l'on veut impliquer le Foyer d'éducation de Prêles dans la suite de l'étude et des clarifications, l'urgence doit être accordée.